

Novembre - Décembre 2021

e leu
dit
le@uwette



eleuditleauwette.fr

Commémoration du 11 novembre :

**Journée nationale de commémoration
de la Victoire et de la Paix
Hommage à tous les « morts pour la France »**



Le jeudi 11 novembre 2021, toutes les communes de France se recueillaient pour célébrer la Journée nationale de la Commémoration de la Victoire et de la Paix et pour rendre hommage à tous les morts pour la France.

À Éleu, les autorités, les anciens combattants, la batterie-fanfare, les sapeurs-pompiers et la population s'étaient donnés rendez-vous à 12 h devant la mairie pour commémorer l'Armistice 1918 et témoigner leur devoir de mémoire pour les victimes militaires et civiles de la Grande Guerre.



Après le dépôt de gerbes aux monuments aux morts, le cortège se dirigea vers le cimetière où une gerbe fut déposée au pied au cénotaphe.

Puis M. Bernard Pruneau, maire, énonce le message de Mme Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'état auprès des armées. Il cite : « *La fin des combats de la Grande Guerre a marqué les consciences et imprégné les mémoires. Événement qui transcende le temps et franchit les générations* ». « *Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure. Ils nous rappellent la fraternité d'armes* ». « *La France reconnaissante fait cortège au cercueil d'Hubert Germain, ultime compagnon de la Libération. Il reposera dans la crypte du mémorial de la France au Mont Valérien* ».

Pour terminer cet hommage, lecture fut faite des soldats morts pour la France dans les missions extérieures (Égypte, Mali).

Assemblée générale

**Baisse des membres
chez les anciens combattants**



Après une année 2020 impactée par la pandémie, les membres de la section des ACPG-CATM - TOE et veuves de guerre se sont réunis dimanche 10 octobre 2021 en assemblée générale sous la présidence de M. Guy Blanc, en présence de M. Bernard Pruneau, maire d'Éleu-dit-Leauwette.

Au début de réunion, le président demanda à l'assistance d'observer une minute de silence pour honorer la mémoire des camarades disparus.

Puis, dans son rapport moral, devant un auditoire clairsemé, il mit en exergue la baisse des effectifs : 53 membres composent à ce jour la section d'Éleu contre 67 en 2019.

Il formula, pour terminer, le vœu que l'année 2022 soit d'un autre acabit que l'année écoulée et que les commémorations puissent reprendre le cours normal, c'est-à-dire avec la population.

Puis les comptes de l'association furent annoncés par M. Ernest Pillot, le trésorier.

A défaut de rapport d'activités 2020, la secrétaire, Mme Marie-José Blanc, se projeta, elle, dans les futures manifestations. Si le retour à une vie normale le permet, dit-elle, un apéritif dinatoire devrait avoir lieu le dimanche 19 décembre 2021 et pour mai 2022 une petite escapade à Rinxent est à l'étude. Pour la sortie tout dépendra du nombre de participants.

Comme dans chaque assemblée générale, le mot de la fin revient à l'édile de la commune.

Il se félicita d'abord que ce rassemblement puisse se dérouler dans des conditions quasi normales avec les précautions sanitaires requises. Il rappela que la pandémie n'était pas derrière nous et que la vigilance était de mise. « *Tous les documents reçus de la Préfecture doivent être pris avec le plus grand sérieux et n'autorisent aucun écart* », souligna-t-il.

À Éleu, le taux de vaccinés demeure très flatteur puisque 87 % des Éleusiens se sont fait vacciner.

Pour terminer, il formula le vœu que 2022 verra un retour à la normale.

Hommage à Samuel Paty



A l'occasion de l'hommage rendu nationalement à Samuel Paty, le professeur assassiné dans les Yvelines, les élèves des CP-CE1 de M. Dessaux ont travaillé en classe sur les valeurs de la devise de notre pays : « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Après avoir visionné des vidéos explicatives et échangé sur leurs valeurs, ils ont fabriqué leur arbre de vie de la liberté. Pour cela, ils ont colorié une feuille et une colombe (colombe de la liberté de Pablo Picasso) avec les mêmes couleurs (bleu, blanc, rouge) pour l'égalité, mais chacun à sa manière pour la liberté de faire et de penser. Sur chaque colombe, ils ont écrit le mot liberté.

Puis, à partir d'une même silhouette, chaque élève s'est dessiné tel qu'il se voit pour signaler sa différence mais surtout son individualité.

Pour terminer, ces silhouettes ont été placées en ronde autour du tronc d'arbre pour affirmer leur fraternité malgré leurs différences.

Conseils pratiques pour vos plantations

ARBRES ET ARBUSTES

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations dans votre terrain. Toutefois certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin.

L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété ainsi que la cueillette des fruits de vos plantations répondent également à une réglementation précise :

- lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre.

- lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.

Si les plantations ne respectent pas les distances légales, il peut être exigé qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale.

De plus, la coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité.

VOTRE HAIE IMPIÈTE SUR LE DOMAINE PUBLIC

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique.

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du code de la voirie routière).

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception et restée sans effet.

Club du 3e âge

Gérée par l'association « ASF » d'Éleu-dit-Leauwette (Association syndicale des familles), le club des aînés a repris son activité après les mesures sanitaires mises en place pendant la pandémie.

Son objectif principal est de rompre l'isolement des personnes âgées. Son avantage est de leur offrir des opportunités de rencontres, de créer des liens amicaux avec d'autres seniors et de ne plus se sentir seules. D'autant que la solitude est l'un des principaux problèmes rencontrés par les plus anciens. Le club reste ouvert à tous sans condition d'âge.

Ces liens se tissent à l'occasion d'activités diverses : belote, loto, jeux de société, etc... Un repas et des sorties peuvent être programmés.

Madame Liliane Caffray, sa responsable, vous accueillera tous les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 14 h à 17 h au Foyer municipal René-Dacheville (près de la mairie). Tél. 06 89 19 17 43.

Noël des associations

Noël approche à grands pas... Noël c'est la fête des enfants et de la famille. C'est aussi la fête du bonheur partagé...

C'est pour cela, que depuis plusieurs années, à part l'an dernier, la magie de Noël pour le Comité des fêtes, consiste à réunir les enfants des associations éleusiennes à la salle des sports.

Le temps d'un après-midi, celle-ci se transforme en espace de jeux avec des structures gonflables.

Le mercredi 15 décembre, dès 14 h, tous les enfants du monde associatif éleusien (jusqu'à 12 ans), accompagnés des parents, sont donc invités à un après-midi récréatif dans la salle des sports Victor-Dericbourg.

Ils pourront batifoler dans l'espace ludique qui leur est réservé.

Vers 16 h/16 h 30, le Père Noël leur rendra visite et leur distribuera des bonbons.

Pour terminer, la municipalité remettra aux jeunes membres des associations les traditionnels sachets de friandises.

Une façon, pour le Comité des fêtes et la municipalité, de lancer les festivités de fin d'année.

Courrier de la Sous-Préfecture

En date du 9 septembre 2021, la commune d'Eleu a reçu un courriel de M. Jean-François Raffy, sous-préfet de l'arrondissement de Lens.

Nous vous en communiquons la teneur :

« Vous avez participé, dans votre commune, à l'effort entrepris en matière de vaccination de la population contre les effets du virus Covid-19.

La vaccination reste une priorité sanitaire et gouvernementale pour combattre la propagation du virus et permettre de consolider le retour progressif à la normale après ces longs mois de crise sanitaire.

Afin de pérenniser l'effort engagé, je vous adresse quelques informations permettant de situer votre commune dans le cadre de cet effort national et départemental.

Au niveau départemental, le taux communal de vaccination le plus élevé se situe à 100 % de la vaccination de la population, le plus bas à 60 %.

Au niveau de l'arrondissement de Lens, le taux communal de vaccination le plus élevé se situe à 97 %, le plus bas à 73 %.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation pour convaincre nos concitoyens à se faire vacciner et je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Bien cordialement.

Pour votre commune, les données chiffrées au 28 août 2021 sont les suivantes.

TAUX DE VACCINATIONS DANS NOTRE COMMUNE :

12-17 ans : 75 % ; 18-34 ans : 96 % ; 35-44 ans : 80 % ; 45-54 ans : 89 % ; 55-64 ans : 83 % ; 65-74 ans : 95 % ; 75 ans et plus : 80 %.

TOTAL VACCINATION DE LA POPULATION : 87 %.

Association Domeissa

Envoi de 552 kits scolaires à Sindiane



Créée en 2020, l'association Domeissa qui vient en aide aux élèves d'une école française à Sindiane, village situé dans le Diourbel au Sénégal, continue sa quête dans le but de récolter des fournitures scolaires et du matériel médical de premier secours (compresses, spray alcool, sparadrap, bandes, etc...). Dernièrement, l'association Domeissa a reçu la contribution matérielle de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (voir photo). Des fûts contenant 552 kits scolaires ont donc été expédiés en Afrique. Ceux-ci sont arrivés à bon port à l'école El Hadji Fallou Mbacke, un établissement scolaire qui regroupe 600 élèves.

Une nouvelle collecte est en cours. L'association recherche tous les partenariats possibles. Le Comité franco-allemand d'Éleu, lors d'un séminaire en Allemagne, a sensibilisé son partenaire allemand d'Ense afin de collecter dans les supermarchés allemands ces petites fournitures qui semblent anodines pour bon nombre de la population mais qui ont une importance capitale pour ces jeunes sénégalais.

N'hésitez pas à rejoindre l'association. Renseignements : Tél. 06 37 02 70 21 - E.mail : dominique.doleans@ville-eleuditleauwette.fr

Brèves communales...

Recrutement des animateurs

Vous êtes titulaire du BAFA, en stage pratique ou l'animation vous intéresse. Vous désirez encadrer les centres de loisirs de la commune au cours de l'été 2022. Vous êtes invité(e) à déposer votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à la mairie avant le jeudi 30 décembre 2021.

Noël des malades

Un virement de 30 euros sera effectué à chaque malade hospitalisé durant les fêtes de Noël. Les familles intéressées sont priées de les faire inscrire en mairie, munies du justificatif d'hospitalisation et d'un relevé d'identité bancaire ou postal.

Personnes en situation de handicap

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, les personnes en situation de handicap percevant l'AAH (Allocation Adultes Handicapés) et les enfants percevant l'AEH (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé) se verront remettre un colis de friandises le **samedi 18 décembre 2021** dans la matinée.

Les personnes répondant à ces critères sont priées de se présenter en mairie, munies de leur notification d'AAH ou d'AEH, jusqu'au 26 novembre 2021.

Personnes âgées de 75 ans et plus

La remise des friandises aux aînés de 75 ans et plus aura lieu le **samedi 18 décembre à partir de 9 h**.

Les bénéficiaires seront avertis par courrier.

Centre de loisirs d'hiver

Le Centre de loisirs sans hébergement fonctionnera du lundi 20 décembre 2021 au vendredi 24 décembre 2021. Les inscriptions se feront en mairie dès le lundi 22 novembre 2021, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et jusqu'au vendredi 3 décembre à 12h.

LE MONDE ASSOCIATIF...

Étoile Sportive d'Éleu-dit-Leauwette



L'assemblée générale du club s'est tenue le samedi 9 octobre 2021, à la salle polyvalente du stade.

K'Danse



Comme chaque année la section Latinva Fitness du club K'DANSE a proposé une séance spéciale « Octobre rose » pour la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Un bon moment de convivialité et de solidarité !



Le mercredi 20 octobre 2021 la modern-jazz a fêté la fête d'Halloween.

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES

Comme chaque année, le Comité des Fêtes organise, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un concours de maisons illuminées.

Tous les Éleusiens sont invités à y participer nombreux sans autre obligation que de décorer leur maison.

Inscriptions auprès de M. Jean Guffroy au :
07 73 95 17 39 - 03 21 43 43 23.

Le mardi 21 décembre, un jury parcourra la commune entre 18 h 30 et 20 h 30 pour noter et photographier les habitations illuminées.

RECYCLER SON VERRE CONTRE DES OFFRES COMMERCIALES, LE PARI DE L'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN

Mise en oeuvre d'un dispositif appelé Cliiink, capable de promouvoir le tri des déchets en récompensant les usagers

En 2016, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a décidé la mise en œuvre d'un programme de modernisation de son service de collecte et de gestion des déchets intitulé : « Je trie, nous trions, naturellement ! ». Ce programme, voulu et validé par les élus communautaires, visait à accroître la performance économique et environnementale du service de collecte et de gestion des déchets de l'Agglomération.

Des évolutions de service de collecte ont donc été intégrées dans le cadre du marché de collecte des déchets ménagers et assimilés et exploitations de déchèteries, et notamment la collecte du verre réalisée exclusivement par apport volontaire depuis le 1^{er} janvier 2018.

En vue d'accompagner cette évolution, en plus des actions de communications réalisées en ce sens, il a été décidé par le Bureau communautaire la mise en œuvre, sur 122 bornes pour le verre, d'un dispositif appelé Cliiink, capable de promouvoir le tri des déchets en récompensant les usagers. LE PRINCIPE : l'utilisateur, en se rendant sur l'une des bornes à verre équipées, se connecte au conteneur via une carte « Cliiink » ou par l'application mobile qu'il peut télécharger gratuitement sur son smartphone. Contre chaque emballage en verre déposé dans la borne, l'utilisateur remporte des points qu'il peut convertir auprès d'enseignes locales et nationales ou les convertir en dons à des associations caritatives.

Ce dispositif incitatif et innovant a permis de limiter, dans un premier temps, les éventuelles pertes de gisement pour ensuite tendre vers une augmentation du taux de captage du verre. Il permet également de contribuer au développement économique local avec la participation volontaire des enseignes à ce dispositif dans une logique d'économie circulaire, notamment dans le contexte sanitaire actuel.

Dans ce cadre, et afin de poursuivre les efforts de l'Agglomération pour augmenter le taux de captage du verre, la seconde phase d'expérimentation du dispositif est en cours de lancement avec le déploiement de 128 dispositifs supplémentaires. Toutes les communes de la CALL non équipées se verront munies d'au moins un dispositif sur leur territoire, ainsi que d'un kit de communication. Une campagne de communication est en cours afin d'informer les habi-

tants des modalités d'utilisation de ce nouveau dispositif et des avantages qu'il procure.

Les services communautaires restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires sur ce dossier (au 03 21 79 05 63 ou par mail : vadec@agglo-lenslievin.fr).



Réveillon Saint-Sylvestre
Organisé par le comité des fêtes d'Eleu-dit-Leauwette

Vendredi 31 décembre 2021 des 20 heures à la salle Fléchier

Menu de fête :

*Apéritif avec toast,
Médaille de Foie Gras des Landes
Accompagné de ses fruits,
Saint Jacques aux blanc de poireau,
Suprême de pintade flambé au porto
Sauce forestière,
Farandole de fromages,
Dessert de la nouvelle année
Soupe à l'oignon*

Tarifs :

Adulte : **80€**
Enfant/ado -16 ans (menu spécial) : **25€**

*Apéritif, vins, coupe de champagne,
digestif,
cotillons et ambiance compris*

Renseignements et réservations
avant le 5 décembre
06 51 87 59 62 / 06 71 45 10 81

Places limitées

*Si les conditions sanitaires n'étaient pas requises,
le Comité des fêtes se réserve le droit d'annuler cette soirée.*

I.P.N.S



Invitation à la population
Cérémonie des vœux
DIMANCHE 9 JANVIER 2022

Salle Fléchier à 10 h 30

Sous réserve de conditions sanitaires